

GOUVERNANCE STATUTS ET PRÉSIDENTE

Lors de sa séance du 3 janvier, la Commission exécutive de ROAM a décidé de convoquer une Assemblée générale extraordinaire pour une évolution de ses statuts ; elle se tiendra le 30 janvier prochain.

Elle a par ailleurs pris acte du souhait d'André Renaudin, Président, de mettre fin à son mandat avant l'échéance de l'Assemblée générale 2023, « en cohérence avec sa démission de la présidence du Conseil d'administration de La Mondiale. »

La Commission exécutive l'a félicité et remercié chaleureusement pour le travail effectué au sein de l'association depuis 2014. Elle a mandaté le bureau pour engager le processus de succession à la présidence.

Les vice-présidents ont unanimement commenté : « nous tenons à saluer l'engagement constant d'André Renaudin au service de Roam et son dévouement auprès de l'ensemble des adhérents pour promouvoir et défendre avec ténacité les petites et moyennes sociétés d'assurance que regroupe Roam. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses futurs projets ».

À propos de Roam :

Association inter codes créée en 1855, Roam se différencie par ses valeurs profondément ancrées dans le mutualisme et les territoires.

Roam représente plus de 8% du marché en CA et 11% en nombre de salariés avec 74 entreprises d'assurances, de taille modeste et moyenne. Au travers des groupes de travail et des ateliers dédiés, les membres partagent leurs expériences, les directions opérationnelles peuvent ainsi bénéficier des retours d'expériences représentatifs.

Les multiples sujets réglementaires, les évolutions digitales, les transformations dans les processus nécessitent une adaptabilité permanente, et Roam accompagne ses membres en mutualisant des solutions opérationnelles, au bénéfice de chacun. Les évolutions technologiques couplées à l'accélération des demandes des assurés constituent une exigence forte auprès des membres. Roam se charge d'effectuer la veille pour faciliter l'accès aux nouveaux services/dispositifs.